



Assemblée Générale Extraordinaire et Assemblée Générale Ordinaire le 31 mars 2012

Animatrices : Geneviève et Elizabeth
Secrétaires de séance : Géraldine, Yolande
Gardiens du temps : Alexandre, Vincent

Assemblée Générale Extraordinaire

Cette Assemblée Générale Extraordinaire était réunie pour une modification des statuts (articles 7, 8, 9, 10 et 12). Validés lors du dernier Conseil d'administration, les statuts 7, 8 et 9 ont été acceptés par l'assemblée générale extraordinaire. Les articles 10 et 12 ont occasionné une discussion et donné lieu à des précisions :

- **Article 10 :**

Au lieu de « *Les décisions sont prises au consensus, à défaut à la majorité des voix.* », nous mettons : « ***Les décisions sont prises au consensus. A défaut du consensus, le vote à la majorité des voix sera à l'ordre du jour du prochain Conseil d'administration, pour la décision restée en suspend.*** »

Au lieu de « *Tout membre du Conseil d'administration qui n'aura pas assisté à trois réunions de CA consécutives, pourra être considéré comme démissionnaire.* », nous mettons : « ***Tout membre du Conseil d'administration qui n'aura pas assisté à trois réunions de CA consécutives sans motif estimé valable par le CA, pourra être considéré comme démissionnaire.*** »

- **Article 10 :**

A la suite de « *Ainsi, les fonctions des membres du Conseil d'administration sont définies, après chaque Assemblée générale, en fonction d'une part des besoins du Centre, et d'autre part des compétences et des disponibilités de chacun des membres.* », nous ajoutons « ***en ayant le souci d'éviter la concentration exclusive des responsabilités sur un ou deux membres.*** »

La modification des articles est approuvée à l'unanimité. **Après vote, les statuts sont adoptés à l'unanimité.**

Assemblée Générale Ordinaire

Le rapport moral est commenté par Geneviève et adopté à l'unanimité, aucune abstention.

Le rapport d'activités fait l'objet de plusieurs rapports commentés par les différentes commissions et groupes de travail.

Le rapport d'activités est voté et approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier est commenté par Marie-Elisabeth. Le compte de résultat fait apparaître un résultat positif de 8 547,84 €.

Une question est posée quant à la baisse des subventions.

Elle est due d'une part aux diminutions des subventions des collectivités territoriales, et aussi à l'apprentissage nécessaire de la constitution de dossiers de demande de subventions.

Le rapport financier est voté et adopté à l'unanimité.

La décision de l'attribution du résultat de l'année au fonds propre du Centre est soumise également au vote et approuvée à l'unanimité.

Le Conseil d'administration propose d'augmenter le montant de l'adhésion des personnes morales qui passerait de 30 à 40 €. Cette proposition est votée et approuvée à l'unanimité.

Le projet 2012 est présenté par Geneviève et par les représentantes des différentes commissions ainsi que le budget prévisionnel. Concernant les antennes (Cahors, Tarbes et Montauban), la nécessité de clarifier les conventions est exprimée.

Mme MOIZAN, représentant Mr. Sicard, maire de Colomiers, tient à féliciter l'association pour sa gestion, précise à nouveau les principes d'attribution de subventions aux associations c'est-à-dire une subvention de fonctionnement pour les frais de téléphone, location, courrier, etc. et la signature de contrat d'objectifs entre la municipalité et les associations. Plusieurs réunions ont eu lieu avec trois membres actifs du Centre de ressources sur la non-violence. Mme MOIZAN propose qu'un rendez-vous soit pris très bientôt pour finaliser le cadre du contrat d'objectifs 2012.

Nous procédons à l'élection du Conseil d'administration qui compte désormais 12 membres :

Yolaine de Brichambaut
Elizabeth Clerc
Nicolas Coiffard
Nadège Feuillerat
Muriel Guillard
Sophie Hamm
Françoise Laborde
Geneviève Raynaud
Alain Refalo
Marie-Elisabeth Roure
Céline Smith
Géraldine Tabard

Tout au long des assemblées, nos gardiens du temps nous ont alertés si bien que nous terminons l'Assemblée générale avec cinq minutes d'avance. Cette demi-journée s'achève dans la bonne humeur avec des jeux coopératifs animés par Yolaine.

Questions :

1. Sur le suivi de la semaine de non-violence ? Cyril parle des visites sur le site Internet : habituellement 40 à 60 par jour et une moyenne de 100 visites par jour lors de la semaine de la non-violence, jusqu'à 200 voir un pic de 400 personnes (visiteur unique). Geneviève complète en disant qu'il y avait environ 30 personnes pour les conférences et 200 places à l'Utopia. Elizabeth indique que de nombreux contacts et demandes d'intervention ont suivi.
2. Sur les reçus pour don déductible d'impôt ? Geneviève répond que l'association est d'intérêt général et peut donc faire des reçus. Ces derniers doivent répondre aux obligations réglementaires et seront prêts pour le retour des vacances scolaires (semaine du 23 avril). Marie Odile précise qu'ils seront tenus à disposition des personnes au Centre et que pour un envoi, il faut lui en faire la demande.

31 personnes étaient présentes, dont 29 adhérents + 12 pouvoirs et 4 invités